

# ALMANACH COMMUNAL

Barvaux • Bende • Bomal • Borlon • Durbuy • Grandhan • Heyd • Izier • Septon • Tohogne • Villers-Ste-Gertrude • Wéris



# DURBUY

2022 - 2025







Nouveau sentier botanique dans la réserve naturelle du Mont des Pins à Bomal. Des panneaux présentent les plantes typiques à découvrir comme le fusain, l'arabette hérissée, le bois joli, les cornouillers, l'érable champêtre, le genévrier commun... Une balade de 3,7 km emmène le promeneur de panneau en panneau. Le départ est à l'entrée de la réserve naturelle rue Mont des Pins.

Madame,  
Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que je vous propose cette nouvelle édition de l'Almanach communal 2022-2024, qui sera distribuée gratuitement dans chaque boîte aux lettres de l'Entité.

Que vous soyez Durbuysien de longue date ou nouvel arrivant, voire visiteur d'un jour, vous y trouverez un maximum d'informations sur la vie communale.

Simple d'utilisation, lisible, ordonné par thématique, cet outil d'information constitue une véritable carte de visite de Durbuy.

Nous espérons que vous apprécierez à sa juste valeur, cette publication qui n'a d'autres prétentions que vous informer au mieux sur l'ensemble de tout ce que notre commune est susceptible de vous offrir et répondre aux questions que vous vous posez, que ce soit au niveau administratif, social, culturel, sportif, associatif, éducatif...

Il vous permettra également de faire connaissance avec les élus qui siègent au Conseil communal, ainsi que de connaître les changements survenus au sein du Collège, tant au niveau des personnes que des attributions.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce guide qui, je l'espère, vous accompagnera dans vos différentes démarches et continuera à entretenir le dialogue que nous entendons maintenir constant avec chacune et chacun d'entre vous.

En complément de cet almanach, je vous invite à consulter le site [www.durbuy.be](http://www.durbuy.be). Grâce à une navigation simple et à un visuel évocateur, mis à jour régulièrement, ce canal de communication vous tiendra informé de tout ce qui fait l'actualité à Durbuy.

Bien cordialement,  
Votre Bourgmestre,  
Philippe BONTEMPS.

# ► Les Mandataires locaux

## Le Collège communal

Il est composé du Bourgmestre et des Echevins. Ces derniers, âgés de 18 ans accomplis, sont élus pour 6 ans par le Conseil communal parmi ses propres membres. Au sein du Collège communal siège aussi le Président du C.P.A.S. Le Collège communal se réunit, à huis clos, chaque semaine, dans les locaux de l'Administration communale. Il établit l'ordre du jour du Conseil communal. Il est chargé de la publication et de l'exécution des décisions du Conseil communal. Il veille à la gestion des finances de la Commune et a en charge la maintenance et l'entretien des propriétés et des voiries relevant de son autorité. Il gère également ses propres compétences, comme, par exemple, les permis d'urbanisme. Le nombre d'Echevins varie de 2 à 10 en fonction du nombre d'habitants de la Commune. Le Bourgmestre est de droit président du Collège avec voix délibérative. Le Directeur général rédige les procès-verbaux des séances du Collège qu'il est chargé de retranscrire, après approbation, dans un registre spécialement réservé à cet effet et distinct des délibérations du Conseil.

### Le Collège communal



#### Bourgmestre : Philippe Bontemps

**Attributions :** Police, sécurité ; Personnel ; Etat civil, population, affaires électorales, noces d'or ; Affaires rurales ; Régie foncière, forêts et propriétés communales ; Cimetières et sépultures ; Infrastructures scolaires, constructions et rénovations ; Gestion des bâtiments publics et du personnel y afférant ; Plan Habitat Permanent ; Evénements calamiteux ; Tutelle des administrations subordonnées et du CPAS ; Projets et développement durable

Grand Houmart 13 - 6941 Tohogne 0477/82.96.30  
philippe.bontemps@durbuy.be



#### Première Echevine : Laurence Jamagne

**Attributions :** Enseignement ; Infrastructures scolaires, gestion quotidienne ; Petite Enfance et Enfance, Accueil Temps Libre, Office Animation Loisirs (OAL) ; Patrimoine.

Wenin 44 - 6940 Wéris 0474/63.82.69  
laurence.jamagne@durbuy.be



#### Deuxième Echevin : Freddy Paquet

**Attributions :** Travaux, voiries (entretien, déneigement), parcs et jardins ; Environnement, déchets et propriété publique ; Eaux (SWDE), épuration et égouttage ; Gestion du personnel des voiries ; Travaux par entreprises pour les voiries ; Présidence de l'asbl Atelier Environnement ; SPW (MET).

Morville 21 - 6940 Wéris 0476/27.01.79  
freddy.paquet@durbuy.be



#### Troisième Echevine : Véronique Balthazard

**Attributions :** Maison de l'Emploi, Economie et commerces ; ADL ; ALE et Titres Services ; Santé, personnes à mobilité réduite et personnes handicapées ; Aînés ; Informatisation des Services ; Logement ; Contrat Rivière Ourthe.

Ozo 40 - 6941 Izier 0472/73.60.55  
veronique.balthazard@durbuy.be



#### Quatrième Echevin : Fabrice Sarlet

**Attributions :** Budget et Finances ; Sports et infrastructures sportives, tutelle de l'asbl COD ; Transports ; Mobilité. Urbanisme ; Aménagement du Territoire, Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire (CCAT) ;

Al Rotche Kinet 1 - 6941 Heyd, 0475/33.92.26  
fabrice.sarlet@durbuy.be



#### Cinquième Echevin : Pablo Docquier

**Attributions :** Jeunesse ; Communication ; Tourisme, jumelages et relations extérieures ; Culture ; Plan de Cohésion sociale, Egalité des chances.

Tier del Creux 18 - 6941 Tohogne, 0476/46.25.24  
pablo.docquier@durbuy.be



## Président du CPAS : Arnaud DELZANDRE

**Attributions :** Affaires sociales.

Herbet 20 - 6941 BOMAL, 0479/48.27.24

Arnaud.Delzandre@cpasdedurbuy.be



## Directeur général : Olivier Brisbois

**Attributions :** le Directeur général est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste à leurs réunions, est chargé de la rédaction des procès-verbaux et de la transcription des délibérations et des décisions. Sous le contrôle du Collège, il dirige et coordonne les Services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel.

Olivier BRISBOIS 086/219.850 olivier.brisbois@durbuy.be

## Le Conseil communal

**Le Conseil communal est l'ensemble de tous les Conseillers élus lors des élections communales. Il est convoqué par le Collège toutes les fois que les affaires communales l'exigent et, au moins, dix fois par an. La Présidente du CPAS y siège sans voix délibérative.**

**Les réunions sont publiques : tous les citoyens peuvent y assister.**

Toutefois, certains points sont débattus à huis clos.

Le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal. Il vote le budget communal, fixe le montant des taxes communales, décide de la location, de la vente ou de l'achat d'immeubles, nomme le personnel communal, organise l'enseignement communal, vote les règlements relatifs à la sécurité, à la propriété et à la tranquillité des citoyens, décide de l'aménagement, de l'entretien de la voirie communale, des espaces verts...

## Liste du Bourgmestre

- Philippe BONTEMPS, Grand Houmart 13, 6941 TOHOGNE, 0477/82.96.30
- Véronique BALTHAZARD, Ozo 40, 6941 IZIER, 0472/73.60.55
- Natalie BURNOTTE, Tier d'Acneye 13, 6940 PETITHAN, 0479/24.84.12
- Arnaud DELZANDRE, Herbet 20, 6941 BOMAL, 0479/48.27.24
- William DENIS, Rue du Coreux 9, 6941 VILLERS-STE-GERTRUDE, 0474/43 09 77
- Pablo DOCQUIER, Tier del Creux 18, 6941 TOHOGNE, 0476/46.25.24

- Valérie DOUHARD, Chemin de l'Aisance 15, 6941 VERLAINE, 0496/72.73.33
- Dominique DURDU, Rue de Givet 3, 6940 PETITHAN, 0475/68.38.25
- Corentin HENROTTE, Rue du Vieux Curé 32, 6940 PETITHAN, 0498/02.25.90
- Laurence JAMAGNE, Wenin 44, 6940 OPPAGNE, 0474/63.82.69
- Josy MAROT, Rue des Alisiers 31, 6940 BARVAUX, 0472/58.67.36
- Andrée Mathieu, Rue de St-Amour 27, 6940 DURBUY, 0477/68.23.60
- Freddy PAQUET, Morville 21, 6940 WERIS, 0476/27.01.79
- Fabrice SARLET, Al Rotche Kinet 1, 6941 HEYD, 0475/33.92.26
- André TASSIGNY, Rue de l'Industrie 1, 6940 BARVAUX, 0474/75.30.45
- Sarah TESSELY, Rue des Alisiers 78, 6940 BARVAUX, 0475/63.40.13

## CommUne Passion

- Laurence le BUSSY, Hinonsart 10, 6941 VERLAINE, 0479/98.43.62
- Jean-Marie CARRIER, Route de Marche 49, 6940 BARVAUX, 0495/22.47.88
- Corinne LAFFUT-DESTREE, Rue des Aguesse 3, 6940 PETITHAN, 0498/31.62.15
- Roch KERSTEN, Rue des Ardennes 92, 6941 BOMAL, 0479/38.14.48
- Fabrice OLIVIER, Voie de Forte Terre 1, 6941 IZIER, 0479/25.07.09

## Ecolo

- Eric JURDANT, Rue Gilles Bouvet 27, 6941 VILLERS-STE-GERTRUDE, 0475/50.07.78

## Interpeller publiquement les membres du Conseil communal, c'est possible !

Tout citoyen, âgé de 18 ans accomplis, domicilié dans la Commune, dispose du droit d'interpeller les instances communales. Il porte à la connaissance du Bourgmestre l'objet de sa demande par une déclaration écrite. L'interpellation doit être d'intérêt communal. [...]. Le citoyen dispose d'une durée maximale de 10 minutes pour développer son interpellation, en séance publique du Conseil communal. Le Bourgmestre ou l'Echevin ou le Président du CPAS et/ou le Conseiller communal dispose d'une même durée maximale de 10 minutes pour apporter une réponse.

# L'Administration communale : une équipe à votre service...

## Hôtel de Ville,

Basse Cour 13, 6940 Barvaux.

UNIQUEMENT sur rendez-vous vous devez téléphoner au 086/219.811 (9h00-12h00 et 13h00-17h00) tous les services vous accueillent du lundi au vendredi, entre 9h00 et 12h00.

Egalement le mercredi de 13h00 à 16h30 pour les cartes d'identité.

Et le samedi de 9h00 à 12h00 pour le service Population Etat-civil.

**Numéro général**, tous Services, Suzanne LESENFANTS, Elodie PIERRE 086/219.811 accueil@durbuy.be

**Directeur général** : Olivier BRISBOIS 086/219.850 olivier.brisbois@durbuy.be

**Directrice financière** : Elvire BRABANTS 086/219.833 elvire.brabants@durbuy.be

**Secrétariat du Bourgmestre** : Catherine GODELAINE 086/219.808

philippe.bontemps@durbuy.be

**Service juridique** : Julie PONSARD 086/219.818 Julie.Ponsard@durbuy.be

## PLANU

Catherine GODELAINE 086/219.808 catherine.godelaine@durbuy.be

Autorisation signalisation de chantier casierjudiciaire@durbuy.be

## Casier judiciaire

casierjudiciaire@durbuy.be

Catherine GODELAINE 086/219.808

Marie-Paule LAURANT 086/219.805

## Communication

Xavier FOSTROY 086/219.846 xavier.fostroy@durbuy.be

## Logements et salles à louer

Edith BOULANGER edith.boulanger@durbuy.be 086/219.857

## Finances

Factures : Dinara NASYROVA 086/219.855 comptabilite@durbuy.be

Taxes: Gérard HOULMONT 086/219.852 gerard.houlmont@durbuy.be

## Horodateurs :

Stéphanie BATTA, 086/219.807 horodateurs@durbuy.be

## Plan Habitat Permanent

France DELCOURT 086/219.878 logement@durbuy.be, france.delcourt@durbuy.be

## Affaires sociales

Mélanie SARLET 086/219.810 melanie.sarlet@durbuy.be

## Etat Civil

Population@durbuy.be

Murielle PAULUS 086/219.814 murielle.paulus@durbuy.be

Pascal BAGUETTE 086/219.812 pascal.baguette@durbuy.be

## Population

Population@durbuy.be

Bernadette MATHIEU 086/219.816 bernadette.mathieu@durbuy.be

Murielle PAULUS 086/219.814 population@durbuy.be

## Carte d'identité

carte.identite@durbuy.be

Bernadette MATHIEU 086/219.816 bernadette.mathieu@durbuy.be

Murielle PAULUS 086/219.814 carte.identite@durbuy.be

## Permis de conduire

permis.conduire@durbuy.be

Christophe DRICOT 086/219.844 christophe.dricot@durbuy.be

## Passeport

passeport@durbuy.be

Bernadette MATHIEU 086/219.816

## Etrangers et changement d'adresse pour l'étranger

etranger@durbuy.be

Patricia DUJARDIN 086/219.815 patricia.dujardin@durbuy.be

Pascal BAGUETTE 086/219.812 pascal.baguette@durbuy.be

## Enseignement

enseignement@durbuy.be

Pascal BAGUETTE 086/219.812 pascal.baguette@durbuy.be

Delphine PIROTON Secrétaire administrative des écoles fondamentales  
enseignement.durbuy@gmail.com

## Accueil Travaux-Patrimoine-Régie foncière-Urbanisme

Murielle SILVESTRE 086/219.821 murielle.silvestre@durbuy.be

## Patrimoine, environnement, logement, hébergement, sécurité

Michèle THOMAS 086/219.820 michele.thomas@durbuy.be

## Régie foncière opérations immobilières sur propriété communale, forêts, chasses, sépultures et cimetières

Constantin MABIKA 086/219.823 Constantin.Mabika@durbuy.be

Antoine PONSARD 086/219.822 Antoine.Ponsard@durbuy.be

## Urbanisme et aménagement du territoire

Veronique RENSONNET 086/219.826 veronique.rensonnet@durbuy.be  
Vincent CORNET 086/219.829 vincent.cornet@durbuy.be

## Marchés publics

Françoise MAILLEN 086/219.828 francoise.maillen@durbuy.be

## Les Services Techniques

Voiries : Arnaud FAIRON 086/219.889 Arnaud.Fairon@durbuy.be  
Espaces verts, Cimetières : Benoît DONNEAU 0474/46.61.00

## Maison de l'Enfance

Basse Cour 15, 6940 Barvaux

## Coordination Petite Enfance

Infos Halte-Accueil, Maison de l'Enfance, Commission de la Petite Enfance, OAL, Accueil Extra-scolaire, Anouchka MAILLEUX, 0473/30.17.71, enfance@durbuy.be

## Ancien Hôtel de Ville

Grand'Rue 24, 6940 Barvaux

## Régie de Développement local (ADL)

Xavier LECHIEN 086/219.841 adl@durbuy.be

## Centre de Langues

Gert MARTENS 086/219.840 gert.martens@durbuy.be

## Forum pour la Mobilité

Sarah TESSELY 086/219.865 forummobilite@durbuy.be

## Antenne Sociale (Annexe Lenardon)

Alison ADAM ;  
Carine SAUVEUR ;  
Elodie LANUIT ;  
Mélanie SARLET (post-relogement)  
086/219.803 antennesociale@durbuy.be

# Les Commissions, Conseils et Plans communaux

## Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal, en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local (<http://environnement.wallonie.be/dnf/PCDN>).

Plus simplement, les objectifs du PCDN sont notamment, tout en respectant le développement économique et social des habitants : favoriser et/ou améliorer la biodiversité, étendre le maillage écologique, améliorer le patrimoine naturel.

Tous ces grands principes, nous les avons déjà entendus. Nous pouvons tous contribuer selon nos moyens à ces objectifs : planter une haie, un arbre, laisser une zone sauvage dans son jardin, y créer des zones fleuries ou potagères, un compost... Ce sont des actions accessibles à tous et favorables pour préserver notre belle nature. Nous avons de la chance de vivre dans une Commune magnifique, à la nature très diversifiée. Nous nous devons de la sauvegarder. Ce sont les gouttes d'eau qui forment les grandes rivières !

Si vous désirez participer aux actions, le comité est ouvert à tous.

### Renseignements :

Michèle THOMAS 086/219.820 michele.thomas@durbuy.be

## Commission des Déchets

### Composition :

Les membres sont choisis dans toutes les familles politiques présentes sur l'entité communale..

### Objectif :

Emettre un avis sur toutes questions et projets relatifs à la gestion des déchets sur la Commune de Durbuy (prévention, réduction des déchets, collecte, taxe, redevance, etc ... ).

Soumettre les résultats des débats au Conseil communal.

### Renseignements :

Freddy PAQUET, Echevin, 0476/27.01.79 freddy.paquet@durbuy.be

## Commission des Travaux

### Composition :

Les membres sont choisis dans toutes les familles politiques présentes sur l'entité communale.

### Objectif:

Emettre un avis sur toutes questions et projets relatifs à la gestion et à l'évolution des voiries sur la Commune de Durbuy, les aménagements divers.

Soumettre les résultats des débats au Conseil communal.

Renseignements : Freddy PAQUET, Echevin, 0476/27.01.79 freddy.paquet@durbuy.be

## Commission de la Petite Enfance

La Commission de la Petite Enfance est un lieu de réflexion sur la quantité et la qualité de l'accueil à destination des futurs parents, des parents et des jeunes enfants au sein de la Commune de Durbuy.

Nous récoltons les informations sur les différentes activités Petite Enfance proposées sur notre Commune et les diffusons auprès du public concerné. Vous êtes futurs parents ? Parents ? Vous vous occupez d'un jeune enfant ? N'hésitez pas à nous rejoindre lors d'activités riches et variées organisées dans le domaine de la Petite Enfance. Les thèmes de la grossesse, du projet de naissance, de l'allaitement, du massage bébé, du portage, des couches lavables, de la découverte des sens sont proposés au public. Les activités sont gratuites et accessibles à toutes et tous.

Vous souhaitez d'autres renseignements ou participer aux prochaines réunions ? Prenez contact avec Anouchka MAILLEUX, Coordinatrice, Maison de l'Enfance, Basse Cour 15, 6940 Barvaux 0473/30.17.71 enfance@durbuy.be

## Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Ce 11 mars 2019, le nouveau Conseil Consultatif Communal des Aînés de Durbuy s'est mis en place.

Il est composé de 15 membres, âgés de 55 ans au moins et ce pour une législature de 3 ans. Ces nouveaux conseillers représentent les différentes localités de la Commune.

En s'engageant dans le CCCA, ces citoyens font le choix de s'impliquer dans la vie communale et de porter les voix des aînés de notre belle Commune de Durbuy.

Leurs différentes missions et responsabilités étant de

- **garantir la participation** des aînés à la vie communale,
- **réfléchir et s'exprimer** sur toute matière qui touche aux aînés,
- **relayer** aux organes décisionnels de la Commune l'opinion et les préoccupations de chacun,
- **promouvoir** des actions/activités à destination de tous les aînés de la Commune,
- **favoriser** le dialogue intergénérationnel,
- **fournir** aux autorités communales, des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés,...

Les représentants du CCCA partagent leur « expertise du quotidien » et formulent des avis sur des matières d'intérêt communal telles que la sécurité, la mobilité, la santé, le logement, etc.

Il s'agit pour eux de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant sur le territoire communal, en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.

Pour de plus amples informations concernant les actions du CCCA, prenez contact avec le Bureau du Conseil : CCCA@durbuy.be Basse-Sauvenière, 1 à 6940 Barvaux.

Représentant politique : Véronique BALTHAZARD : 0472/73 60 55

## Plan de Cohésion Sociale

La Wallonie soutient les pouvoirs locaux qui œuvrent à favoriser la cohésion sociale sur leur territoire au travers de la mise en place d'un plan de cohésion sociale.

Par cohésion sociale, on entend : « L'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable\* pour le bien-être de tous ».

Le PCS répond cumulativement à deux objectifs :

- réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux;
- contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour les atteindre, le plan se décline en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux droits fondamentaux répartis en 7 axes :

- le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
- le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ;
- le droit à la santé ;
- le droit à l'alimentation ;
- le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
- le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- le droit à la mobilité.

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le PCS permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chacun puisse vivre dignement en Wallonie.

Le Plan est un dispositif adopté pour 6 ans. Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants et permet de faire le lien ou de renforcer des actions individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens.

Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de

\* La coresponsabilité pour le bien-être de tous est une attitude ou un sentiment partagé de responsabilité collective par rapport à tout objectif d'intérêt général.

générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

Les actions menées ciblent prioritairement les personnes précarisées au regard de l'accès aux droits fondamentaux.

Le Plan de Cohésion Sociale de Durbuy met en place des actions en collaboration avec ses partenaires selon les besoins identifiés de la population. La **Maison Citoyenne** est, par exemple, une des actions du PCS. Une équipe de 4 personnes dynamiques y est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, fermé le mardi. Pour de plus amples informations concernant les actions du Plan ou toute autre question, prenez contact avec nous :

- Karin TESSELY, employée administrative : 086/219.881
- Julie SIMON, animatrice chargée de projet : 086/219.874
- Marie GODART, animatrice chargée de projet : 086/219.804
- Fabienne JADOT, chef de projet : 086/219.880 email : [pcs@durbuy.be](mailto:pcs@durbuy.be)

## Le Plan Habitat Permanent

Dispose d'une Antenne sociale qui est mise à la disposition des personnes qui résident à titre principal dans une caravane ou un chalet situé dans un équipement à vocation touristique.

L'Antenne sociale est disponible à votre demande et ce, dès que vous en jugez l'utilité. Le bureau se situe à côté de l'ancienne administration communale (à côté de la salle des mariages). Il est également possible que les travailleuses sociales se déplacent à votre domicile sur simple demande. Ce service est gratuit et anonyme.

Vous pourrez y trouver :

- accueil, écoute, accompagnement social ;
- accompagnement de vos démarches administratives (Mutuelle, Forem, ...) ;
- information sur vos droits, devoirs, aides disponibles ;
- aide à maintenir ou améliorer le bien-être dans votre logement ;
- orientation vers les services adéquats ;
- aide à la réinsertion, l'accès à la formation et à l'emploi ;
- aide à la préparation au relogement ;
- etc.

**Renseignements :** France DELCOURT, Basse Cour, 13 à 6940 BARVAUX  
086/219.878 [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be).

Les acteurs « de terrain » :

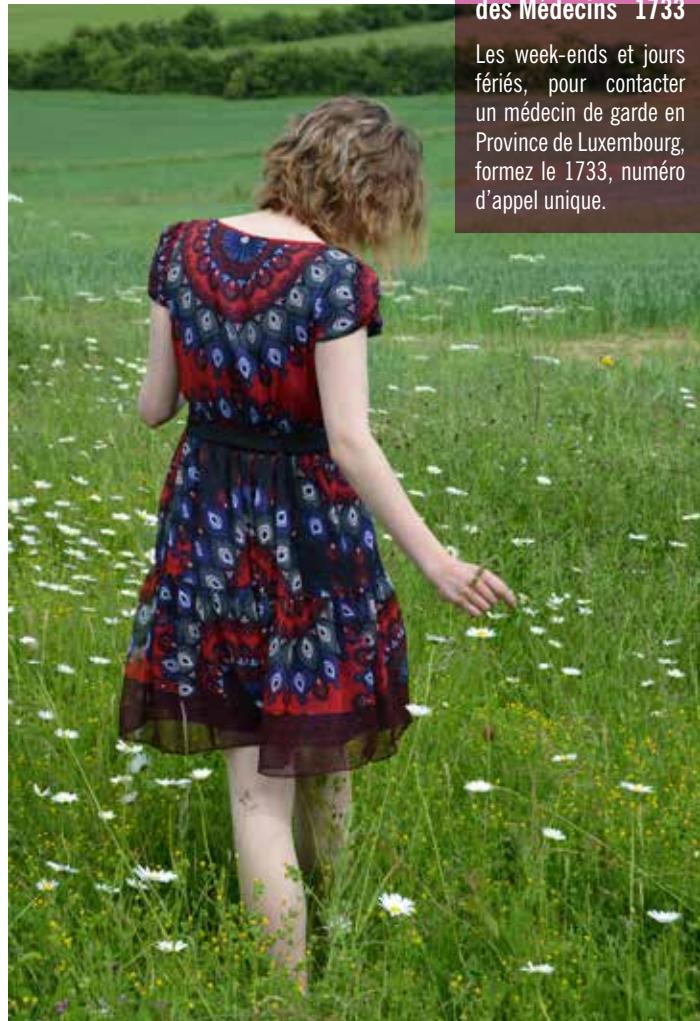
- Alison ADAM ;
  - Elodie LANUIT ;
  - Mélanie SARLET (post-relogement).
- 086/219.803 [antennesociale@durbuy.be](mailto:antennesociale@durbuy.be).

## Le Conseil communal des Jeunes

Un lieu d'échanges qui regroupe 11 jeunes âgés de 13 à 18 ans qui se réunissent une fois par trimestre afin de débattre des points forts et faibles de nos villages et d'envisager des actions concrètes en lien avec leurs préoccupations. Trois animatrices : Véronique HUMBLET, Valérie CAILLABA, Sandra HAINCOURT encadrent cette initiative de développement. Contact : Pablo DOCQUIER, Echevin de la Jeunesse 0476/46.25.24

### Service de garde des Médecins 1733

Les week-ends et jours fériés, pour contacter un médecin de garde en Province de Luxembourg, formez le 1733, numéro d'appel unique.



## Les grandes dates de la vie

### Déclaration de naissance

#### Quand et où doit-on déclarer une naissance ?

La déclaration de naissance doit être effectuée à l'Administration communale du lieu de naissance (et non du lieu de domicile), dans les 15 jours ouvrables qui suivent le jour de l'accouchement (les samedis, dimanches et jours fériés non compris).

#### Qui peut faire cette déclaration ?

Si les parents sont mariés, le père ou la coparente peut effectuer seul.e la déclaration.

Si les parents ne sont pas mariés, mais qu'ils ont fait une déclaration de reconnaissance pré-natale, le père ou la coparente peut effectuer seul.e la déclaration.

Si aucune démarche préalable n'a été effectuée, les deux parents doivent effectuer la déclaration de naissance ensemble.

En cas d'impossibilité, cette déclaration peut être faite par le médecin, la sage-femme ou toute autre personne qui a assisté à l'accouchement.

#### Quels sont les documents à présenter par le(s) déclarant(s) ?

La/les carte(s) d'identité.

Le constat de naissance, complété par le médecin ou l'accoucheuse.

Éventuellement la reconnaissance pré-natale.

#### Quels sont les documents remis au(x) déclarant(s) ?

Ces documents sont remis contre signature, car ils ne peuvent pas être remplacés en cas de perte. Un certificat permettant d'obtenir l'allocation de naissance, dans le cadre des allocations familiales. Un certificat permettant d'obtenir l'indemnité de grossesse et/ou de repos postnatal, dans le cadre de l'assurance maladie-invalidité.

Un certificat permettant de procéder aux vaccinations obligatoires contre la polio.

### Formalités de mariage

#### Considérations générales

Le mariage est l'union de deux personnes, en ce compris de deux personnes du même sexe, devant l'Officier de l'Etat Civil.

La célébration du mariage civil se déroule à l'Administration communale du lieu de domicile de l'un ou de l'autre des futurs conjoints.

#### Formalités

Il est conseillé aux futurs conjoints de se présenter au minimum un mois avant la date projetée, munis de leur carte d'identité, afin d'établir le dossier auprès du fonctionnaire de l'Etat civil.

### Cohabitation légale

#### Considérations générales

Deux personnes qui vivent ensemble et font une déclaration de cohabitation légale à l'Administration communale de leur Commune de résidence, sont des cohabitants légaux. Cette déclaration leur confère une certaine protection juridique.

La cohabitation légale est accessible à toutes les personnes qui vivent ensemble en Belgique, en ce compris pour deux personnes du même sexe. Vous pouvez aussi cohabiter légalement avec un membre de votre famille ou avec toute personne avec laquelle vous entretenez des relations sans connotation sexuelle.

#### Conditions de cohabitation légale

Vous ne pouvez signer une déclaration de cohabitation légale qu'aux conditions suivantes :

- vous avez la capacité juridique de contracter;
- vous n'êtes pas marié;
- vous ne cohabitez pas légalement avec une autre personne;
- vous partagez un domicile commun.

#### Formalités

Vous devez remettre une déclaration écrite de cohabitation légale à l'Officier de l'Etat Civil. Celui-ci vous transmettra une preuve de réception. Vous pouvez obtenir le formulaire type mis à la disposition par la Commune.

### Déclaration de décès

#### Quand, où et par qui un décès doit-il être déclaré ?

La déclaration d'un décès doit se faire dès que possible après la constatation du décès par un docteur en médecine, au Service de l'Etat Civil de la Commune du lieu de décès, par un déclarant qui n'est pas nécessairement apparenté au défunt (souvent faite par les Pompes Funèbres).

#### Quels sont les documents à présenter ?

- Certificat de décès (modèle IIIC) établi par le médecin qui l'a constaté
- Carte d'identité du défunt
- Livret de mariage du défunt.
- Permis de conduire du défunt.
- Preuve éventuelle du droit de concession au cimetière.
- Carte d'identité du seul déclarant.

#### Qui peut enregistrer les dernières volontés en matière de sépulture ?

Selon l'article L 1232-17 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute personne peut, de son vivant, exprimer par écrit, ses dernières volontés quant au mode de sépulture, soit auprès de l'Officier de l'Etat Civil de sa Commune, sur un formulaire prévu à cet effet, soit par disposition testamentaire.

## Qui peut accorder une concession de sépulture ?

Les concessions de sépulture sont accordées par le Collège communal, sur demande écrite des intéressés. Elles sont accordées pour une durée de trente ans et peuvent être renouvelées. D'une manière générale, un emplacement de sépulture pour deux personnes couvre 3 m<sup>3</sup>.

A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous les prix des concessions, caveaux et columbariums. Pour les personnes domiciliées dans la Commune ou assimilées :

1. Sépulture en pleine terre : 75 €/m<sup>2</sup>
  2. Sépulture réservée au placement d'un caveau : 150 €/m<sup>2</sup>
  3. Columbarium : 620 €
- Pour les personnes non domiciliées dans la Commune :
1. Sépulture en pleine terre : 372 €/m<sup>2</sup>
  2. Sépulture réservée au placement d'un caveau : 421 €/m<sup>2</sup>
  3. Columbarium : 620 €

### Remarques:

1. Sont assimilées aux personnes domiciliées dans la Commune, celles qui ont eu leur domicile pendant 20 ans au moins, consécutifs ou non, sur le territoire de l'Entité.

2. Les caveaux sont considérés comme des propriétés privées. En conséquence :

- a) les fossoyeurs ne sont pas tenus d'ouvrir les caveaux ni de veiller à ce qu'ils se trouvent en état normal de recevoir les inhumations, sauf en cas d'ouverture de ceux-ci par l'allée.
  - b) Les dalles en pierre ou en béton des terrains concédés ne peuvent être ouvertes ni scellées par les fossoyeurs.
  - c) Dans les cas susmentionnés, les fossoyeurs sont essentiellement chargés de veiller à ce que les inhumations et exhumations aient lieu dans le respect des lois en la matière. Les fossoyeurs assurent seulement le rôle de surveillance.
3. L'exhumation est autorisée par arrêté du Bourgmestre, qui en fixe les conditions, sur demande motivée des parents ou héritiers.
- Une taxe sera perçue : 186 euros par corps exhumé et 50 euros par urne cinéraire.

**En cas d'inhumation**, celle-ci ne peut être faite au plus tôt que 24h après la délivrance du permis d'inhumer. Les inhumations ont lieu tous les jours ouvrables ; néanmoins, elles peuvent également se dérouler un jour férié, s'il précède ou suit immédiatement un dimanche.

Via l'app Wallonie en poche vous recevez nos notifications en direct pour suivre l'actu de notre Commune



# ► Les documents officiels

## Carte d'identité électronique : Eid

Vous recevez une convocation pour remplacer votre carte. Prenez rendez-vous au Service Population de l'Hôtel de Ville 086/219.811. Du lundi au samedi, de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h30. Vous devrez vous présenter personnellement, avec une photo d'identité (de face >>> sur fond blanc ! Pas de photo scannée) pour la signature et la prise des empreintes digitales. Vous devrez également venir retirer votre carte d'identité en personne, car une vérification des empreintes digitales est nécessaire.

Toute perte de carte d'identité doit être immédiatement signalée à l'administration communale et en cas de vol à la Police, où le préposé remettra au déclarant une attestation, pour l'obtention d'une nouvelle carte d'identité. La personne ayant perdu sa carte d'identité devra se munir de toute pièce officielle prouvant son identité.

Une procédure d'urgence existe, si la demande est effectuée avant 15h, la carte d'identité sera disponible le jour ouvrable suivant à l'administration communale, avant 14h. Le prix est de 105 €.

Une procédure d'extrême urgence existe, si la demande est effectuée avant 15 heures, la carte est disponible dans la matinée de jour ouvrable suivant (même le samedi) au SPF affaires intérieur Montagne du Parc 2 à 1000 Bruxelles, le prix est de 150 €.

## Cartes d'identité ENFANT : Kids-ID

Obligatoire si vous voyagez à l'étranger avec des enfants de moins de 12 ans (pour les pays n'exigeant pas le passeport international). Ce document est valable 3 ans. La demande doit être faite à l'Administration communale de résidence, il faut produire une photo d'identité sur fond blanc, bien de face et sans sourire. **Le délai pour la procédure de délivrance est d'environ 15 jours.** Si les parents sont séparés, le parent demandeur doit avoir l'accord signé et légalisé de l'autre parent ou un jugement de garde exclusive.

Une procédure d'urgence existe, si la demande est effectuée avant 15h, la carte d'identité sera disponible le jour ouvrable suivant à l'administration communale, avant 14h. Le prix est de 95 €.

Une procédure d'extrême urgence existe, si la demande est effectuée avant 15h, la carte est disponible dans la matinée de jour ouvrable suivant (même le samedi) au SPF affaires intérieur Montagne du Parc 2 à 1000 Bruxelles, le prix est de 140 €.

## Passeport pour l'étranger

### Délivrance ou renouvellement d'un titre de voyage :

1. il faut compter 5 jours ouvrables pour obtenir un passeport en procédure normale. La firme effectuant la personnalisation des passeports ne passant pas de façon journalière dans notre commune, il est fortement conseillé de ne pas effectuer sa demande à la dernière minute ;

2. fournir 1 photo en couleur (fond blanc, pas de sourire, visage de face et bien dégagé, le cou doit également être bien dégagé : pas de foulard, d'écharpe ou de col roulé).

3. Pour les enfants de moins de 12 ans, les parents peuvent se présenter seuls avec les photos.

À partir de 12 ans jusqu' à 18 ans, les jeunes doivent être accompagnés d'un parent.

Il vous en coûtera 35 € pour une validité de 5 ans.

Attention ! Si les parents sont séparés, le parent demandeur doit avoir l'accord signé et légalisé de l'autre parent ou un jugement de garde exclusive ;

4. à partir de 18 ans, les passeports ont une validité de 7 ans et coûtent 70 €, en procédure normale ;

5. une procédure urgente existe : si la demande est effectuée avant 15 h, votre passeport sera disponible le jour ouvrable suivant avant 14h. Le prix est de 245 € pour un adulte et 210 € pour un enfant.

6. une procédure d'extrême urgence existe, si la demande est effectuée avant 15 h le passeport sera disponible dans les 4h30 au plus tard, au SPF affaires intérieur Montagne du Parc 2 à 1000 Bruxelles, le prix est de 305 € pour un adulte et 270 € pour un enfant.

7. Si vous ne savez pas venir retirer votre passeport personnellement, vous devez donner une procuration à la personne qui viendra récupérer le passeport à votre place.

## Changement de domicile

### A L'intérieur de La Commune :

La demande de changement d'adresse peut être faite par téléphone au 086/219.817 (B. MATHIEU) ou 086/219.814 (M. PAULUS), par mail, accompagné d'une copie de votre carte d'identité à l'adresse : [population@durbuy.be](mailto:population@durbuy.be). Ou sur rendez-vous au 086/219.811 au Service Population à l'Hôtel de Ville.

La Police locale procède à une enquête sur les conditions de domicile. Le Service Population, suite à l'enquête, convoque les intéressés pour procéder à l'actualisation de la puce sur la carte d'identité électronique (attention, vous devez connaître votre code PIN).

## Départ de Durbuy vers une autre commune belge :

Aucune formalité à l'Administration communale de Durbuy. Se présenter dans la nouvelle Commune.

## Départ de Durbuy vers l'étranger :

Vous devez vous présenter, sur rendez-vous, au service Population afin de demander votre radiation des registres de la population en Belgique, ce qui vous permettra de vous enregistrer à l'Ambassade du pays dans lequel vous allez vivre. Munissez-vous de votre carte d'identité et de votre code pin afin de modifier l'adresse sur la puce de votre carte d'identité.

## Arrivée à Durbuy :

La demande de changement d'adresse peut être faite par téléphone au 086/219.817 (B. MATHIEU) ou 086/219.814 (M. PAULUS) ou sur rendez-vous au 086/219.811 au Service Population à l'Hôtel de Ville ou par mail, accompagné d'une copie de votre carte d'identité à l'adresse : population@durbuy.be.

La Police locale procède à une enquête sur les conditions de domicile. Le Service Population, suite à l'enquête, convoque les intéressés qui se présentent avec les pièces suivantes : carte d'identité et code PIN.

## Conseil :

Ne pas oublier de prévenir les organismes avec lesquels vous êtes en relation : la Poste, les opérateurs téléphoniques, les banques, l'Atelier-Environnement pour votre duobac qui reste au bâtiment ...

## Apprentissage du permis de conduire

### A partir de 17 ans

Après réussite d'un examen théorique, vous pouvez recevoir un permis de conduire provisoire de 36 mois. Vous devez être accompagné d'un ou deux guides.

### A partir de 18 ans

Après réussite d'un examen théorique, vous avez trois possibilités :

#### La filière libre

Vous demandez un permis de conduire provisoire valable 36 mois, pour la catégorie B et pour les autres catégories, un permis de conduire provisoire modèle 3, valable 12 mois. Vous devez être accompagné d'un ou deux guides.

#### L'auto-école agréée

Vous suivez 20 heures de pratique minimum. Vous demandez un permis de conduire provisoire valable 18 mois et uniquement pour la catégorie B. Vous pouvez conduire sans guide.

#### L'accès direct

Vous suivez minimum 30 heures d'enseignement pratique. L'école de conduite

agrée vous délivrera un "Certificat d'enseignement pratique". Vous obtenez directement votre permis de conduire définitif.

Remarque : si vous le souhaitez, vous pouvez changer de filière en cours d'apprentissage et ce une seule fois, pour autant que votre permis provisoire 18 ou 36 mois soit en cours de validité. La durée de stage déjà écoulée est prise en compte pour l'autre filière.

## Permis de conduire européen

Pour éviter toute difficulté à l'étranger, si votre permis a été émis avant le 01/01/1989 il est conseillé de demander un nouveau modèle. Le nouveau permis a la forme d'une carte bancaire, prévoir une semaine d'attente et la somme de 25 €. Il ne sera plus nécessaire de fournir une photo, celle-ci sera «récupérée» de la carte d'identité électronique.

Si votre permis a été délivré après le 01/01/1989, et que la photo peut toujours être considérée conforme, vous ne devez pas changer de document.

ATTENTION : les nouveaux permis de conduire format « carte bancaire » ont une validité de 10 ans. **N'oubliez pas de demander le renouvellement à temps.** Il n'est pas prévu de convoquer les personnes dont le permis arrive à échéance.

## Permis international

Si vous devez conduire en dehors de l'Europe, selon votre destination, il est conseillé, voir obligatoire, de présenter un permis de conduire international qui est délivré par le Service Population. Prévoir une photo, 20 € et une semaine de délai.

## Séjour des étrangers en Belgique

Les étrangers entrés régulièrement, dans le Royaume, ont l'obligation, dans les huit jours de leur arrivée, de solliciter personnellement leur inscription au Registre des Etrangers de l'Administration communale du lieu de leur séjour. Au moment de l'inscription, l'étranger est prié de se munir de quatre photos (de face - format d'identité), de son document d'identité national (passeport ou carte d'identité). En fonction de la demande de séjour, il devra également fournir, par exemple son contrat de travail, ou un acte de mariage avec une personne admise au séjour en Belgique,...

En cas de changement de demeure, dans la Commune, l'étranger est tenu de prendre rendez-vous au 086/219.811, dans les 8 jours pour effectuer la demande de changement d'adresse.

La Police locale procède à une enquête sur les conditions de domicile. Le Service Population, suite à l'enquête, convoque les intéressés pour procéder à l'actualisation de la puce sur la carte d'identité électronique (attention, vous devez connaître votre code PIN).

## Etrangers en provenance d'une Commune belge

En cas de changement d'adresse vers notre Commune, l'étranger est tenu de prendre rendez-vous 086/219.811, dans les 8 jours pour effectuer la demande de changement d'adresse.

La Police locale procède à une enquête sur les conditions de domicile. Le Service Population, suite à l'enquête, convoque les intéressés pour procéder à l'actualisation de la puce sur la carte d'identité électronique (attention, vous devez connaître votre code PIN).

Tout étranger, titulaire de la carte de séjour ou du certificat d'inscription au Registre des Etrangers, est tenu, même sans convocation, d'en demander le renouvellement ou la prolongation. Il est prié de se munir de tous les documents nécessaires à la demande de renouvellement, d'une photo (de face, au format d'identité). Il doit toujours en être porteur et le présenter à la réquisition de tout agent qualifié et doit le faire remplacer en cas de détérioration, de perte ou de destruction. renouvellement ou la prolongation. Il est prié de se munir d'une photo (de face, au format d'identité). Il doit toujours en être porteur et le présenter à la réquisition de tout agent qualifié et doit le faire remplacer en cas de détérioration, de perte ou de destruction.

## Don d'organes

Toute personne désirant faire don de ses organes après son décès, ou opposition à ce don, doit en faire la déclaration expresse.

- Soit auprès de l'Administration communale de son domicile. Pour ce faire, elle doit se présenter PERSONNELLEMENT à l'Administration communale où elle devra signer cette demande. La demande sera alors transmise au Ministère de la Santé.

- soit auprès de votre médecin traitant qui enregistrera votre demande auprès du Ministère de la Santé ;
- soit personnellement en se rendant sur le portail [www.masante.be](http://www.masante.be).

Vous pouvez vous exprimer par rapport à 4 types de prélèvements. Dans tous les cas, vous pouvez exprimer votre volonté par rapport à 4 situations

- Le don d'organe à des fins de transplantation : ceci vise le prélèvement d'un ou plusieurs organes tels que le foie, les reins, les poumons, le cœur ou le pancréas afin de pouvoir les transplanter chez une autre personne qui est en attente de greffe ;
- Le don d'autres types de matériel corporel humain comme de la peau, du cartilage, des tendons, une valve cardiaque ou des artères, par exemple : ce type de matériel servira alors :
  - soit à être transplanté sur une autre personne dont l'état de santé le nécessite
  - soit pour fabriquer de nouveaux traitements ou médicaments
  - soit pour aider à faire avancer les recherches dans le domaine de la médecine.

**Vous trouverez tous les renseignements sur le site du ministère de la Santé.**

## Déclaration anticipée relative à l'euthanasie

Il s'agit d'une déclaration par laquelle une personne donne son accord pour que, dans l'hypothèse où elle serait atteinte d'une affection incurable grave et incapable d'exprimer sa demande car inconsciente de manière irréversible (coma ou état végétatif), un médecin pratique une euthanasie selon les conditions et procédure fixées par la loi.

Cette déclaration peut être établie et enregistrée sur la base de données du SPF Santé publique via notre service social.

## Les Travaux et l'Environnement

### Service des Travaux

Les matières traitées par le Service « des Travaux » sont multiples et complexes. Pour mieux vous guider dans vos recherches, nous vous conseillons de former le numéro du secrétariat 086/219.821, qui transférera votre appel vers la personne compétente.

N'oubliez pas que, pour toute une série d'actes, d'activités, de travaux, vous devez, soit formuler une déclaration écrite, soit solliciter une autorisation du Collège communal, en respectant certaines procédures réglementaires et certains délais. Renseignez-vous !

Dans un souci d'efficacité, pour répondre le mieux possible aux demandes des citoyens, il est vivement conseillé d'écrire à l'administration, qui formulera en retour une réponse écrite. [travaux@durbuy.be](mailto:travaux@durbuy.be)

### Travaux, Mobilité, Sécurité

**Travaux publics, en général :** [michele.thomas@durbuy.be](mailto:michele.thomas@durbuy.be)  
**sécurité, mobilité** (sauf bus et transports scolaires) :  
[michele.thomas@durbuy.be](mailto:michele.thomas@durbuy.be)

**Bus et transports scolaires, ASBL Forum de la Mobilité :**  
[sarah.tessely@durbuy.be](mailto:sarah.tessely@durbuy.be) 086/219.640

## Ouverture du domaine public et raccordements aux réseaux :

086/219.889 travaux@durbuy.be

**Éclairage public** : Si vous désirez renseigner une lampe en panne : [www.ores.net](http://www.ores.net).

## Aménagement du Territoire et Environnement

### Urbanisme, aménagement du territoire :

veronique.rendonnet@durbuy.be vincent.cornet@durbuy.be

**Déclarations environnementales de classe 3** (sauf épuration individuelle) **Et environnement, nature** : (sauf déchets, épuration individuelle et taille-haies)  
michele.thomas@durbuy.be

### Déchets, épuration individuelle (Classe 3) et service de taille-haies :

ASBL Atelier Environnement : 5 Rue de la Laiterie, 6941 Tohogne 086/21.45.67  
didier.demoulin@durbuy.be

### Coordinatrice POLLEC :

Noémie HENRY 086/219.808 Noemie.Henry@durbuy.be

## Logement et Hébergement touristique

### Hébergement touristique, logement, salubrité, sécurité (sauf plan HP) :

Michele THOMAS 086/219.820 michele.thomas@durbuy.be

**Plan HP** : France DELCOURT 086/219.878 france.delcourt@durbuy.be

## Sécurité

**Etablissement accessibles au public** Antoine JAMOTTON 086/219.835

Antoine.Jamotton@durbuy.be

## Cimetières

### Concessions de sépulture et déclarations d'inhumation :

Antoine PONSARD 086/219.822 Antoine.Ponsard@durbuy.be

## Politique Foncière

**Gestion du patrimoine** (terrains agricoles, forêts, biens immobiliers, des domaines public et privé) :

Constantin MABIKA 086/219.823 Constantin.Mabika@durbuy.be

Presilia STORDEUR 086/219.830 Presilia.Stordeur@durbuy.be

## Activités récréatives, culturelles et sportives

### Autorisations de manifestations, demandes de prêt de matériel et mesures de circulation temporaires :

Catherine GODELAINE 086/219.808 catherine.godelaine@durbuy.be

## Atelier-Environnement asbl

Les missions communales de l'Atelier-Environnement sont multiples :

- collectes sélectives dans les bâtiments publics ;
- enlèvement des dépôts sauvages ;
- vidange des poubelles publiques ;
- gestion des déchets des marchés publics ;
- gestion des déchets produits lors de manifestations exceptionnelles gestion des déchets des camps scouts ;
- gestion de la base de données « conteneurs, population et PME gestion des eaux usées et de l'épuration individuelle ;
- gestion du service « cadre de vie » (entretien du petit patrimoine public)
- gestion du Parc des Topiaires de Durbuy.

Renseignements : 086/219.601

## Parc à conteneurs (Idelux)

Le Parc à conteneurs, situé Route de Tohogne à Barvaux-sur-Ourthe, est à votre disposition pour vos déchets triés. Renseignements : 086/21.39.79

## Dureco scrl fs

Société coopérative à finalité sociale dont les coopérateurs sont les membres du personnel, l'asbl Atelier-Environnement et le CPAS de Durbuy. Les activités visées ont pour but social de créer de l'emploi et de favoriser l'insertion professionnelle de personnes difficiles à placer sur le marché de l'emploi.

La société organise ses activités dans le cadre de l'économie sociale et, en particulier, selon les principes suivants :

- service aux membres ou à la collectivité : les activités économiques sont exercées dans un but de satisfaire des besoins et non dans un but de profit;
- autonomie de gestion : ressort essentiel de la créativité, du dynamisme et de la souplesse de l'entreprise;
- décision démocratique : un homme, une voix et non une action, une voix. La participation aux décisions ne peut découler de la propriété du capital;
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. L'entreprise propose des enlèvements de déchets ménagers et assimilés, des déchets recyclables tels que le papier/carton/PMC (cartons à boissons, bouteilles plastiques, canettes et boîtes de conserve métalliques), des encombrants, des films plastiques et des EPS (frigolite).

Grâce à des installations, Dureco est le spécialiste pour l'enlèvement et la gestion de ces déchets et assure aux entreprises la garantie de recyclage et de valorisation des matières enlevées. Dureco est agréée pour le transport et la collecte de déchets dangereux et non dangereux et offre des services d'enlèvement personnalisé à chaque situation et/ou entreprise.

Renseignements : Didier DEMOULIN 0474/49.66.00

## Avantages sociaux

Le service social peut également vous aider à faire valoir vos droits sociaux, comme par exemple :

- une allocation pour personnes handicapées (ARR/AI ou APA) ;
- une carte de stationnement pour personnes à mobilité réduite ;
- une réduction d'impôts ou du précompte immobilier ;
- un statut BIM à la mutuelle ;
- un tarif social en électricité ;
- une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) ;
- une prime provinciale en matière de téléphonie, d'un appareil de télévigilance ou de l'adaptation du domicile ;
- ...

**Renseignements** : Mélanie Sarlet : rue Basse Cour, 13 à 6940 DURBUY – 086/219.810 - melanie.sarlet@durbuy.be.

## Pensions

L'âge légal de la pension est actuellement fixé à 65 ans. Il passera à 66 ans à partir du 1er février 2025 et à 67 ans à partir du 1er février 2030. Moyennant certaines conditions, la pension peut être accordée anticipativement, au plus tôt à 60ans.

Pour plus de renseignements ou pour introduire votre demande de pension anticipée, n'hésitez pas à contacter notre service social.

## Differentes primes

### Primes communales de naissance

- Prime communale pour chauffe-eau solaire, accordée aux bénéficiaires de la prime octroyée par la Région Wallonne et qui en font la demande auprès de l'Echelinat du Logement. Montant forfaitaire de 125 €
- Prime communale à l'achat de couches lavables. Vous êtes soucieux de l'environnement, de la santé de votre bébé et de votre budget ? La Ville de Durbuy aussi ! Une prime peut vous être octroyée, sous réserve du budget communal et dans la limite des crédits budgétaires disponibles. Vous devrez apporter la preuve d'achat, une composition de ménage, une attestation de participation à une séance d'information. Les factures sont remboursées à hauteur de 50% avec un maximum de 100 €. Une seule demande pouvant regrouper plusieurs factures. Renseignements : Anouchka MAILLEUX 0473/30.17.71 enfance@durbuy.be

## Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

### Siège social

«Le Hêtre pourpre» Rue des Ardennes, 78 à 6941 BOMAL S/O.

Les bureaux sont ouverts du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (le lundi à partir de 9h30) 086/34.93.50.

## Intégra Plus

Intégra Plus est une association Chapitre XII dont le CPAS de Durbuy est membre fondateur et associé. Il ne s'agit pas d'une ASBL mais d'une association publique qui propose gratuitement un accompagnement et des activités d'insertion sociale et socioprofessionnelles multiples : bilans socioprofessionnels, orientation métiers, orientation scolaire ou de formations, travail sur la confiance en soi et l'estime de soi, ateliers collectifs de recherche de logement, formations permis de conduire théorique et recherche de solutions pour le permis pratique, formations sociales et ateliers divers, accueil de stagiaires, jobcoaching et aide à la recherche d'emploi, accompagnement à la création d'activités et d'entreprise ...

Ces actions individuelles ou collectives sont organisées en collaboration avec de nombreux partenaires des CPAS et des Communes de Durbuy, Hotton, La Roche, Rendeux, Erezée, Somme-Leuze, Manhay, Ouffet et Marche-en-Famenne.

**Renseignements** : Chainrue 3, 6940 Barvaux Christiane RULOT 086/21.06.02 coordination@integra-plus.be



# La Qualité de la Vie

Ce Service est un lieu de communication intersectorielle touchant à la qualité de la vie, à la santé et au bien-être des habitants de la Commune. Il rassemble des acteurs de tous horizons en concordance avec les besoins de la population.

## Crèche de la Maison de l'Enfance

Basse cour, 15 à 6940 BARVAUX 086 219 631 ou 0473 301 771

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans.

## Crèche des Tamarins

Chainrue, 71 à 6940 BARVAUX 086 21 10 32 ou 0494 68 83 48

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans.

## Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

L'ONE vous propose:

- des permanences en accès libre tous les mercredis de 9h30 à 12h00;
- des consultations pour enfants de 0 à 3 ans les jeudis après-midi sur (rendez-vous);
- une consultation pour enfants de 0 à 3 ans le quatrième mardi de 17h30 à 19h00 sur rendez-vous une consultation pour enfants de 3 à 6 ans le quatrième mercredi du mois sur rendez-vous.

Contact : 086/219.620 pendant les heures de permanences.

Locaux de la consultation de l'ONE : Basse Cour 15, 6940 Barvaux.



## La Maison du diabète

La Province de Luxembourg compte 7 Maisons du diabète qui proposent aux patients diabétiques de rencontrer (sur rendez-vous) une infirmière spécialisée en diabétologie et une diététicienne agréée pour apprendre à mieux comprendre et vivre le diabète.

Ces consultations sont une source de conseils et d'informations visant à permettre aux personnes diabétiques de devenir des acteurs plus efficaces dans le suivi et le traitement de leur diabète.

La Maison du diabète de Barvaux vous accueille dans son local situé Basse Cour 15 à Barvaux-sur-Ourthe.

Pour recevoir de plus amples informations et pour la prise de rendez-vous, vous pouvez joindre le secrétariat au 084/41.10.00 ou surfer sur le site [www.maisondudiabete.be](http://www.maisondudiabete.be)

## La Maison Citoyenne

Est un lieu d'accueil qui permet aux citoyens de se rencontrer. Des activités et des ateliers du PCS vous sont proposés dans divers domaines (Dessin, Cuisine, Bonsaï, Tricot, ...). C'est aussi un lieu de rencontres et de convivialité comme par exemple Bols & Cie (bar à soupe le lundi et vendredi).

Ce sont des locaux mis à disposition de groupes de citoyens.

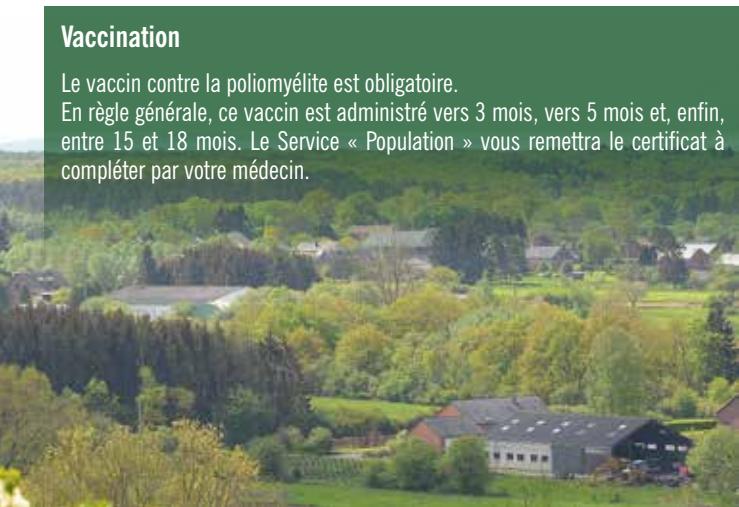
C'est un lieu central à Barvaux (Basse Sauvenière, 1 derrière l'église), accessible aux personnes PMR.

Prenez contact avec l'équipe du PCS, par tel ou mail, Karin TESSELY, 086/219.881 [pcs@durbuy.be](mailto:pcs@durbuy.be) ou France DELCOURT 086/219.878 [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)

## Vaccination

Le vaccin contre la poliomyélite est obligatoire.

En règle générale, ce vaccin est administré vers 3 mois, vers 5 mois et, enfin, entre 15 et 18 mois. Le Service « Population » vous remettra le certificat à compléter par votre médecin.



## Mic-Ados a.m.o.

L'AMO Mic-Ados, Service d'Action en Milieu Ouvert, vous accueille sur rendez-vous à la Maison Citoyenne à Barvaux.

Ce service s'adresse aux jeunes de 0 à 22 ans ainsi qu'à leurs familles.

L'AMO travaille sur plusieurs axes :

- nous proposons une aide individuelle : accueil, écoute, aide, accompagnement, soutien pour les questions qu'un jeune ou sa famille pourrait se poser au niveau familial, scolaire, administratif, juridique, affectif, sexuel, etc.
- nous travaillons uniquement à la demande du jeune et/ou de sa famille ; le secret professionnel est garanti. Nous pouvons nous déplacer à domicile et l'aide est gratuite. Nous travaillons sur 8 communes : Durbuy, Marche-en-Famenne, Rendeux, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Tenneville, Erezée, Nassogne;
- nous réalisons des actions communautaires (ayant pour objectif une action sur la société) éventuellement en soutenant des projets collectifs de jeunes (activités sportives, camps d'été, sport aventure, etc.).

N'hésitez pas à nous contacter, nous fixerons un moment pour se rencontrer.

**Renseignements :** Mic-Ados amo Marie DEMELENNE

Place Basse Sauvenière 1, 6940 Barvaux ou  
Rue des Brasseurs 21, 6900 Marche-en-Famenne  
0496/38.33.46 ou 084/31.19.31 [www.micados.be](http://www.micados.be) [info@micados.be](mailto:info@micados.be)

Possible également de nous contacter par Facebook: AMO Mic-Ados

## Plan Habitat Permanent

Le service assure :

- le lien entre les résidents permanents et les structures existantes susceptibles de favoriser leur réinsertion dans un logement durable et dans le tissu social et professionnel ;
- l'information des résidents permanents sur leurs droits et leurs devoirs, ainsi que sur les aides disponibles ;
- les domiciliations dans ces zones.

**Renseignements :** France DELCOURT, Basse Cour 13, 6940 Barvaux 086/219.878  
[france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)

## Antenne Sociale

Bureau situé au rez-de-chaussée, annexe « Lenardon » Parc communal,  
Grand'Rue 24, 6940 Barvaux. (A côté de la Salle des mariages)  
Lundi, jeudi, mercredi après-midi. [antennesociale@durbuy.be](mailto:antennesociale@durbuy.be) 086/219.803  
Alison ADAM, Elodie LANUIT, Mélanie SARLET

## Service du Logement

Information de la population en matière de primes, Hôtel de Ville, Basse Cour 13, 6940 Barvaux

**Renseignements :** France DELCOURT 086/219.878 [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)

## Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entrepris afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Le choix des actions est établi à partir des idées de la population pour l'intérêt collectif. Hôtel de Ville, Basse Cour 13, 6940 Barvaux.

**Renseignements :** France DELCOURT 086/219.878 [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)

## Cellule Egalité des chances

Cette Cellule initie et coordonne des projets en lien avec la politique d'égalité des chances ; elle assure la cohérence et la transversalité de la matière, en collaboration avec le Collège communal.

**Renseignements :** France DELCOURT 086/219.878 [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)



## L'école de devoirs

Ouverte les lundi, mardi, jeudi de 16h00 à 18h00.

Accessible à tous les enfants fréquentant un enseignement primaire ou secondaire (jusque 15 ans), quel que soit le réseau d'enseignement.

### Renseignements :

Stéphanie MOINS 0472/479.156 ou Anouchka MAILLEUX - Coordinatrice Enfance Ville de Durbuy- 0473/30.17.71

Maison de l'enfance, Basse Cour 15 à 6940 barvaux - enfance@durbuy.be

## L'Accueil extra-scolaire

(Coordination ATL) Reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'ONE.

Dans chaque école : dès 7h30 et jusqu'à 17h30.

A l'école Communale de Barvaux sur Ourthe : accueil centralisé est ouvert jusqu'à 18 h 30. Un bus communal passe dans chaque implantation pour prendre les enfants qui resteraient jusqu'à 18h30 et les amener à l'accueil centralisé.

Le mercredi, accueil ouvert de 12h à 18h30 en période scolaire. Chaque mercredi, une activité différente est proposée aux enfants ; le programme est disponible via le Canard des Ecoles.

Accessible également aux enfants souffrant de déficiences mentales et/ou physiques, via l'Accueil Extra-Scolaire +

Les frais inhérents à l'Accueil Extra-Scolaire sont déductibles fiscalement.

Coordination : Maison de l'Enfance, Basse Cour 15, 6940 Barvaux, Anouchka MAILLEUX, coordinatrice ATL, 0473/30.17.71, enfance@durbuy.be

## Le Service de Logopédie

Vu l'intérêt de pouvoir dépister et remédier au plus tôt aux difficultés d'apprentissage scolaire chez l'enfant, la Ville de Durbuy permet aux parents de recourir aux Services de logopédie.

La Ville intervient financièrement dans le coût des prestations logopédiques.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Echevine de l'Enseignement, auprès des Directions d'école ou des Logopèdes agréées par la Ville :

- Martine CHARIOT-NINANE : 086/21.31.41
- Cécile GUISSARD : 0496/18.19.50
- Florence MATHIAS 0496/278.774
- Justine BODSON 0498/478.973

## Le Centre Psycho-Médico i-Social (PMS)

Chaque semaine, des conseillers du Centre PMS Libre 1 de Marche-en-Famenne passent dans les écoles de la Commune.

Leur travail consiste à aider au développement optimal des enfants.

Ces services sont entièrement gratuits.

**Renseignements :** Centre PMS Libre 1 de Marche-en-Famenne 084/31.10.82

## Les Ecoles communales fondamentales

### Barvaux S/0

Rue Basse-Commène, 24 à 6940 Barvaux, 086/21.28.05,

barvaux.communale@belqacom.net

www.ecolebarvaux.com, Direction ff : Grim JACOBS 0475/52.53.74

### Bomal S/0

Rue des Ardennes, 25 à 6941 Bomal, 086/21.17.44,

bomal.communale@skynet.be, www.ecolebomal.be,

Direction : Béatrice ROBERT 0474/84.26.12

### Borlon - Tohogne

**Borlon** : Tige du Bois de Gras 16b à 6941 Borlon, 086/34.47.22

ec002559@adm.cfwb.be, www.ecoleborlon.be

**Tohogne** : Rue de la Laiterie, 32 à 6941 Tohogne 086/21.23.28

ecoletohoqne@skynet.be, www.ecoletohogne.com

Direction : Myriam Lapaille 0476/46.14.20

### Heyd - Izier

**Heyd** : Fosses di Martchet, 15 à 6941 Heyd, 086/49.94.24,

heydizer@gmail.com, www.ecoledeheyd.com

**Izier** : Rue de l'Argoté, 2 à 6941 Izier 086/40.06.61,

heydizer@gmail.com, www.ecoleizier.be,

Direction : Jacqueline BONJEAN 0475/47.93.61

### Petithan

Rue des Pinèdes, 2 à 6940 Petithan, 086/21.29.99, ecole.petithan@gmail.com,

www.ecolepetithan.be, Direction : Direction ff : Sarah MÉLOT 0460/97.75.64

## Les Ecoles fondamentales de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Barvaux**, route de Marche, 6, 086/21.10.73

**Bomal**, rue du Nofiot, 20 - 086/21.91.25 Préfet : Vincent LESSIRE

## L'enseignement secondaire

### L'Enseignement libre

#### Barvaux

Institut du Sacré-Cœur, En Charlotte, 28 à 6940 Barvaux 086/21.11.01 [infos@iscbarvaux.be](mailto:infos@iscbarvaux.be)

[www.iscbarvaux.be](http://www.iscbarvaux.be) Direction : Sandrine QUIRYNEN

### Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

#### Bomal

Rue du Nofiot, 1, Tél: 086/21.91.20 - Fax: 086/21.91.22, [arbomal2@hotmail.com](mailto:arbomal2@hotmail.com)

Proviseur : TSAKIRIDIS Georgia Préfet des Etudes: LESSIRE Vincent

### L'enseignement spécialisé fondamental et secondaire - ASBL

#### Les Ecoles de l'ACIS

#### Barvaux

CLAIRVAL Ecole Fondamentale

Rue Terre au Ris 1 à 6940 Barvaux 086/32.19.29 Direction ff. : Laurence KERSTEN

CLAIRVAL Ecole Secondaire

Rue Terre au Ris 1 à 6940 Barvaux 086/21.12.20 Direction : Bernard ROSART

## L'apprentissage des langues

### Ecole communale fondamentale d'immersion en néerlandais

Rue des Ardennes, 25 à 6941 Bomal 086/21.17.44 [bomal.communale@skynet.be](mailto:bomal.communale@skynet.be)

Direction : Béatrice ROBERT.

### Centre de Langues

Pour adultes: cours de français, néerlandais et d'anglais (en collaboration avec l'Institut de la Promotion Sociale de Marche-en-Famenne).

Pour enfants: une période de néerlandais durant les cours de la 1ère à la 4ème primaire et possibilité de cours d'anglais après 16h.

Renseignements : 0485/50.94.83 [gert.martens@durbuy.be](mailto:gert.martens@durbuy.be)

## L'enseignement artistique

Académie Ourthe-Vesdre-Amblève asbl (musique | danse | théâtre)

- Barvaux
- Heyd

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit pour toute personne à partir de 5 ans.

**Direction** : Robert Ortman 04/384.60.11  
[info@academie-ova.be](mailto:info@academie-ova.be) [www.academie-ova.be](http://www.academie-ova.be)

## Le Centre ALPHA DURBUY

Il s'adresse aux personnes désirant apprendre ou approfondir la langue française. Cours de français et d'alphabétisation. **Renseignements** : 086/21.29.33

## L'Université Tous Ages

Notre UTA favorise l'accès à la culture et s'adresse à un public varié. Les conférences sont des occasions de rencontre et de discussion. Elles abordent différents thèmes dont la littérature, l'histoire, la santé, l'économie, l'environnement...

L'UTA faisant partie de l'Association Francophone des Universités Tous Ages de Belgique AFUTAB, s'inscrit dans la perspective européenne de l'apprentissage tout au long de la vie.

Nos rendez-vous ont lieu deux fois par mois, les vendredis après-midi de 14h30 à environ 17h au Syndicat d'Initiative de Barvaux. Participation aux frais: 5 euros.

**Contact** : D.Mottet 0479992123 site: [www.utabarvaux.org](http://www.utabarvaux.org)

## Espace public numérique

N'hésitez pas à contacter l'EPN pour obtenir une aide informatique. Installation d'un lecteur pour votre carte d'identité électronique, l'utilisation de l'application itsme... Vous pouvez également suivre des formations : les dangers sur internet, les outils Google, la création de mots de passe, découvrir et utiliser le numérique, smartphones et tablettes.

**Le local EPN est ouvert** de 13h à 16h le lundi et de 9h à 12h du mardi au vendredi.

**Renseignements** : EPN de Durbuy, Basse Sauvenière, 2 – 6940 barvaux 086/21 98 09 [epn@durbuy.be](mailto:epn@durbuy.be)

**Animateurs** : Sébastien MATHIEU [Sebastien.mathieu@durbuy.be](mailto:Sebastien.mathieu@durbuy.be)

Aline BURSENS [aline.bursens@durbuy.be](mailto:aline.bursens@durbuy.be)

**Responsable** : France DELCOURT 086/219.878 [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)

Via l'app Wallonie en poche vous recevez nos notifications en direct pour suivre l'actu de notre Commune

## Le Centre culturel de Durbuy asbl

Centre culturel agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Missions de diffusion, de création, d'éducation permanente, de promotion et d'aide-service aux associations culturelles et aux artistes durbuysiens.

**Renseignements** : Maison Legros, Grand'Rue 40a, 6940 Barvaux. Entrée par la Place des Oût'leûs. 086/219.871 info@cccdurbuy.be ou resa@cccdurbuy.be

**Directeur** : François MAWET 086/219.871 Francois.Mawet@cccdurbuy.be

## La salle Mathieu de Geer

580 places assises à Barvaux, Parc du Juliénas.

**Renseignements** : Centre culturel, voir ci-dessus.

## La Ludothèque de l'OAL

Ouverte: le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Maison Legros, Grand'Rue 40a, 6940 Barvaux.

Entrée par la Place des Oût'leûs, via la bibliothèque.

## La Bibliothèque locale

La Bibliothèque communale est située à Barvaux-s/0, à la Maison Legros, Place des Oût'leûs 1a. 086/219.875 bib.durbuy@province.luxembourg.be

Site Internet avec les informations sur la bibliothèque et le catalogue consultable en ligne : <http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be/iguana>

Site Facebook avec les informations mises à jour : Bibliothèque de Barvaux-Durbuy  
Membres de l'équipe :

- Méghan Derkenne, bibliothécaire-dirigeante
- Lara Hamiaux, animatrice
- Lisa Thomas, bibliothécaire

## Ecrivain public (Gratuit)

A BARVAUX, (bâtiment de la salle des mariages), totalement indépendant de l'Administration communale, il - elle - vous reçoit le MERCREDI, de 10 à 12h.

LIRE, ECRIRE tout document, vous orienter dans les recherches, téléphoner, faciliter la résolution des situations simples ou complexes...

Il - elle - est VOTRE main, votre AIDE pour toute difficulté et n'est ni assistant social, avocat ou policier !

## La Maison des Mégalithes

Créé en 1994, la Maison des Mégalithes est un musée de site consacré au mégalithisme et à la période néolithique.

Place Arsène Soreil, 7 6940 Wéris 086/21.02.19 Président : Freddy PAQUET

## Le Cercle historique et la revue Terre de Durbuy

Située aux confins des terres luxembourgeoises, liégeoises et stavelotaines, à proximité des grandes voies de communication et de l'Ourthe, la Terre de Durbuy a toujours été une région de peuplement privilégiée.

Place Arsène Soreil, 7 6940 Wéris 086/21.02.19 Président : Freddy PAQUET

## Durbuy History & Art Museum

La Halle aux blés, Rue Comte Théodule d'Ursel, 21, 6940 Durbuy Kevin HAZARD 086/43.47.95 dham@durbuy.be

### Horaires :

DU 15/03 AU 15/11 : 7/7 : 10h30-13h / 13h30 - 17h30

DU 16/11 AU 14/03 : 7/7 : 10h30-13h / 13h30-16h30

**Horaires soumis à modification, à vérifier sur le site web : [www.dham.be](http://www.dham.be)**





## Le Parc des Topiaires

Collection unique de buis taillés sur un hectare.

**Renseignements** : rue Haie Himbe 1, 6940 Durbuy 086/21.90.75  
[www.topiaires.durbuy.be](http://www.topiaires.durbuy.be)

## Mais Durbuy, c'est aussi :

- plus de 4.000 hectares protégés par le statut Natura 2000;
- 172 kilomètres de promenades balisées;
- 20 kilomètres de voies lentes, de Grandhan à Bomal, aménagées le long de l'Ourthe et ses versants ;
- plus de 290 sites peuplés d'arbres remarquables ;
- 167 hectares de Réserves naturelles agréées : Mont des Pins (95,58 ha), Les Enneilles (49,73 ha), Ravenne (2,5 ha), La Briqueterie de Rome (19,37 ha).
- de nombreux parcs publics à Durbuy, Barvaux, Bomal.

Ces quelques chiffres illustrent bien la volonté affichée par la Ville de Durbuy de préserver et d'améliorer le patrimoine naturel et paysager du territoire communal, dans ses composantes physiques et biologiques.

## L'Office Communal du Tourisme de Durbuy (OCTD)

Le tourisme est un secteur à part entière dans notre Commune. Il est dit transversal tant il touche à des matières diverses. Sa gestion veille à la satisfaction des habitants, des entreprises et des visiteurs. Le Service l'organisant est l'Office Communal du Tourisme de Durbuy.

L'OCTD est présent sur les salons et foires nationaux et internationaux, participe à la promotion du « Parc des Topiaires », gère les randonnées, les relations extérieures (jumelages, Twin Town) et le marché de Barvaux. Il organise dans l'entité divers événements visant à la promotion touristique de celle-ci.

Cette promotion passe nécessairement par divers canaux tels que les arts (ex. : Symposium de Sculpture de Durbuy), la gastronomie, le sport, le patrimoine et, bien entendu, la nature.

Il gère aussi une diffusion optimale de l'information touristique.

**Renseignements** : [tourisme@durbuy.be](mailto:tourisme@durbuy.be) - 086/219.868  
Contact : Pablo DOCQUIER, Echevin du Tourisme 0476/46.25.24 [www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)

## Les Syndicats d'initiative

- RSI Barvaux, Parc Julienas 1, 6940 Barvaux 086/21.11.65 [rsi.barvaux@skynet.be](mailto:rsi.barvaux@skynet.be)
- RSI Bomal, Place du Beaujolais 1, 6941 Bomal 086/21.24.84 [info@bomal.info.be](mailto:info@bomal.info.be)
- RSI Durbuy, Place aux Foires 25, 6940 Durbuy 086/21.24.28 [rsidurbuy@gmail.com](mailto:rsidurbuy@gmail.com)
- Grandhan, Place Beaujeu 1, 6940 Grandhan 086/21.24.84





## Le Centre Omnisports de Durbuy asbl COD

Le C.O.D. est l'organisme chargé (et subsidié) par la Commune de développer les activités sportives, en collaboration avec les nombreux clubs existants sur le territoire communal, et de gérer les infrastructures sportives communales dont la piscine située à Bohon. Il joue donc un rôle majeur de relais en ce qui concerne la politique sportive communale. Il est à la disposition de chaque citoyen durbuyen qui souhaite obtenir des informations sportives, sur un club ou sur une activité sportive. Il est reconnu par la FWB (adeps) comme Centre Sportif Local. Le C.O.D. organise chaque année de nombreuses activités, telles que les journées sportives avec les écoles primaires et maternelles, Osons le Sport ensemble en partenariat avec l'ACIS Clairval, le Raid Nature Durbuy, la remise des mérites sportifs, etc. Il mobilise et participe à d'autres activités telles que les Cross Adeps, la Danone Cup, un tournoi international de football en Lettonie, je nage pour ma forme, de la gym douce et du stretching en collaboration avec la Maison Citoyenne, et bien d'autres. Chaque année, il organise une formation à l'utilisation du défibrillateur. Il organise en outre, pendant les vacances scolaires de nombreux stages sportifs pour les enfants et les jeunes de 5 à 14 ans. Stages multisports, danse, football, basket, aventure, natation, tennis de table, VTT, initiation vélo, sauvetage, athlétisme, pétanque, etc...

Rue Fond Sainte-Anne3, 6940 Bohon

**Directeur** : Bernard JADIN - 086/38.74.34 lecod@lecod.net [www.lecod.be](http://www.lecod.be)

## La Piscine Communale

Rue Fond Sainte-Anne 3, 6940 Bohon.

**Renseignements** : 086/38.74.34

## L'Office Animation Loisirs asbl (OAL)

L'Office Animation Loisirs (OAL) a pour but de développer des activités para et extrascolaires pour un public allant de 2,5 ans à 12 ans, résidant principalement dans la Commune de Durbuy.

Cette ASBL propose et développe toute une série de concepts qui tournent autour de l'expression et de la créativité. Diverses activités sont proposées dans les écoles pendant et hors des heures scolaires.

Les activités extrascolaires sont les suivantes :

- ateliers après 16h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- stages pendant chaque période de vacances

En Charotte 18, 6940 Barvaux

Présidente : Catherine DEBUE. Secrétariat: 086/38.77.26

Directrice : Claude SAVONET 0475/ 88 03 65, [oal@skynet.be](mailto:oal@skynet.be)

## La Maison de Jeunes de Durbuy

Elle vous accueille les mardis de 15h à 20h, les mercredis de 12h à 19h, les vendredis de 16h à 20h et les samedis de 12h à 19h.

Nous profitons des journées du samedi « ça me dit ! » pour organiser différentes sorties ou simplement vous accueillir. Si vous avez des difficultés à l'école et que vous avez besoin d'un coup de pouce pour certaines matières, la Maison de Jeunes de Durbuy peut vous aider ! Notre partenaire Mic-Ados est présent chez nous 2 mardis par mois. Pendant l'année scolaire, nous organisons différentes activités à la demande des jeunes. Des stages sont également accessibles.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite Place Basse-Sauvenière 1 à 6940 Barvaux-sur-Ourthe pour de plus amples renseignements.

0478/79.42.14 [mjdurbuy@durbuy.be](mailto:mjdurbuy@durbuy.be)

## L'Unité scoute de Barvaux

### «Les Chasseurs de Notre-Dame»

Le local est situé Voie Michel, 20b, 6940 Barvaux s/O L'unité est composée de quatre sections mixtes :

- Les baladins (6-8 ans)
- Les louveteaux (8-12 ans)
- Les éclaireurs (12-16 ans)
- Les pionniers (16-18 ans)

**Animateur d'unité** : Simon WARIN 0478/574 686 [scoutsbarvaux@gmail.com](mailto:scoutsbarvaux@gmail.com)  
[www.scoutsdebarvaux.be](http://www.scoutsdebarvaux.be)

## L'ASBL Forum de la Mobilité - Centrale Locale de Mobilité

La mobilité est un terme bien vaste et un sujet devenu incontournable. En collaboration étroite avec la Ville de Durbuy, l'ASBL Forum de la Mobilité met en place ou coordonne différents services liés à la mobilité. Elle a mis en place une Centrale Locale de Mobilité afin de renseigner au mieux les citoyens sur les possibilités de transport ou toute question liée à la mobilité. Depuis quelques années, l'ASBL propose des animations de sensibilisation à la mobilité douce et à la sécurité routière dans les écoles. Et depuis 20 ans, elle est spécialisée dans l'organisation de différents services de transport.

### Renseignements :

- Accueil/Réservations : 086/219.640 – [forummobilite@durbuy.be](mailto:forummobilite@durbuy.be) – Grand'Rue 24 à 6940 Barvaux S/O.
- Secrétariat Général : Cécile GODART - 086/219.863 – [cecile.godart@durbuy.be](mailto:cecile.godart@durbuy.be)
- Direction : Sarah TESSELY - 086/219.865 – [sarah.tessely@durbuy.be](mailto:sarah.tessely@durbuy.be)

Nous vous invitons également à consulter notre page Facebook : Forum de la mobilité

### Les services de transport proposés :

#### Les bus publics locaux / Proxibus

Les bus publics locaux sillonnent les différents villages de la Commune. Ils desservent les commerces de Barvaux ainsi que la gare les mercredis et vendredis. Le tarif appliqué est le tarif du TEC.

#### Le FlexiTEC

FlexiTEC est un projet pilote qui propose à la population « une solution de mobilité à la demande » complémentaire à l'offre de transport existante. Sur réservation, un petit véhicule vient chercher le citoyen à un arrêt TEC pour le déposer à l'adresse de son choix ou inversement. Ce service, initié par le TEC Namur-Luxembourg et soutenu par la Wallonie est basé sur une étroite collaboration entre la Commune et l'ASBL Forum de la Mobilité. Le tarif pratiqué est le tarif du TEC, sans gratuité possible.

#### Le transport pour personnes à mobilité réduite

Grâce à l'aide de nombreuses Communes, de différents commerçants, de l'OTW et de l'AOT, ainsi que de l'association CAP48, l'ASBL Forum de la Mobilité met en place, sur la totalité de la province du Luxembourg ainsi que sur différentes communes liégeoises, un service de transport de porte-à-porte, à la demande et sur réservation. Elle possède une douzaine de véhicules adaptés (élévateur pour les chaises roulantes).

L'ASBL transporte des personnes à mobilité réduite temporaire ou définitive. Pour pouvoir bénéficier de ce service, il faut répondre à l'un de ces trois critères :

- ne pas savoir marcher 300 m seul ;
- se déplacer en fauteuil roulant ;
- avoir un handicap de la vue de + de 90%.

Le tarif pratiqué est le tarif du TEC

#### Le taxi social

Un service de taxi social est proposé aux personnes de moins de 25 ans ou de plus de 65 ans. Ce service est également disponible pour les personnes bénéficiant du statut BIM. Le tarif est un tarif au kilomètre indexé chaque année au 1er juillet.

#### La navette Barvaux gare et Durbuy-Vieille-Ville

Le bus de la navette circule entre la gare de Barvaux et la passerelle de Durbuy-Vieille-Ville, en passant par la piscine de Bohon à différentes périodes de l'année.

#### Les transports pour groupes

L'ASBL dispose d'un car de 36 places (adapté aux PMR) et deux minibus 8 places qui peuvent être réservés pour des activités de groupes ou d'associations.

## D'autres services de mobilité présents sur la commune

#### Les bus publics TEC

Même si la plupart de ceux-ci ne circulent qu'aux heures dites scolaires, ces véhicules sont accessibles à toutes les personnes qui le souhaitent, moyennant le tarif du TEC en vigueur. Il s'agit bien de lignes publiques à la disposition de chacun ! INFO VOYAGEURS au 081/25.35.55 ou visitez la page [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

#### Les bus scolaires privés

Seuls les élèves ou étudiants fréquentant l'Enseignement fondamental, secondaire, ordinaire ou spécial de tous les réseaux peuvent les emprunter. Les Directions d'écoles sont habilitées à vous donner tous les renseignements concernant les horaires et conditions de ces circuits.

#### La SNCB

Pour des informations sur les horaires de nos deux gares (Bomal – Barvaux), contactez le 02/528.28.28 ou visitez la page <http://www.belgianrail.be>

#### La Croix-Rouge

La Croix-Rouge est un service de transport sanitaire pour personnes ne nécessitant ni brancardage, ni portage mais nécessitant un transport assis et un accompagnement de la part d'une personne qualifiée. Les déplacements doivent être des déplacements pour raisons médicales. Tél. : 086/213.333

# Le Développement économique

## Agence de Développement Local

L'ADL est un service à part entière de la Commune, constitué en Régie communale ordinaire, et subventionné en partie par la Région Wallonne. Elle a pour mission de favoriser un développement économique homogène sur le territoire.

Les actions de l'ADL sont principalement :

- le soutien aux producteurs et restaurateurs locaux (via notamment la coopérative Li Terroir : [www.literroir.be](http://www.literroir.be)) ;
- la promotion de la qualité dans le tourisme (via entre autres la gestion du réseau EDEN et le développement de l'E-Tourisme) ;
- le soutien aux commerçants (par ex. via les Chèques Commerces ou les commerces éphémères) et PME (dynamisation du réseau local des entreprises) ;
- l'accueil des porteurs de projet.

**Renseignements :**

- Coordination, producteurs locaux : Xavier LECHIEN : 086/219.841 [adl@durbuy.be](mailto:adl@durbuy.be)
- Communication, e-tourisme Caroline LAMY 086/219.864 [caroline.lamy@durbuy.be](mailto:caroline.lamy@durbuy.be)
- Commerce de proximité, base de données : Marie-Agnès PIQUERAY 086/219.836 [marie-agnes.piqueray@durbuy.be](mailto:marie-agnes.piqueray@durbuy.be)

Plus de détails dans la partie Guide économique de cette brochure.

## Programme communal de développement rural (PCDR)

Ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entrepris afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Le choix des actions est établi à partir des idées de la population dans l'intérêt collectif.

**Renseignements :** France DELCOURT 086/219.878, [france.delcourt@durbuy.be](mailto:france.delcourt@durbuy.be)

## Agence Titres-Services Durbuy

Service d'Aides-Ménagères à domicile pour les activités de nettoyage, de repassage, de préparation des repas et aide aux courses ménagères ainsi qu'une centrale de repassage à Barvaux.

Prix : 9€/heure, déductible fiscalement

**Renseignements :** Sophie Louis et Bénédicte Hentjens

Rue du Marais 4, 6940 Barvaux 086/21.15.77 - 0491 /22.39.81, [titresservicesdurbuy@gmail.com](mailto:titresservicesdurbuy@gmail.com)

## L'Agence locale pour l'emploi (ALE)

Vous êtes demandeur d'emploi ? Découvrez les opportunités de travail avec le dispositif ALE ! Nous vous proposons des activités variées pour dynamiser votre réinsertion professionnelle. **Les avantages :**

- un complément de revenu à vos allocations : 4,10 € par heure de travail, soit jusqu'à 287 € par mois (non imposé) en plus de vos allocations ;
- une flexibilité dans vos horaires de travail ;
- la possibilité de travailler près de chez vous, une intervention dans vos frais de déplacement, une assurance qui couvre les accidents de travail ;
- de l'expérience professionnelle supplémentaire ;
- un suivi de vos prestations ;
- l'accès à nos formations (ex. : permis de conduire) ;
- une information sur les aides à l'emploi.

**Renseignements :** Grand'Rue 24, 6940 BARVAUX (à côté de la « maison du diabète ») - 0471/41.72.60 - [ale@durbuy.be](mailto:ale@durbuy.be)

## La Maison de l'Emploi de Durbuy

Elle est issue d'un partenariat entre la Ville de Durbuy, le CPAS et le Forem. Ces services se déclinent en :

- un accompagnement individualisé vers un emploi ou une formation adaptée ;
- une aide concrète sur RDV pour réaliser un CV ou une lettre de motivation ;
- la mise à jour de votre dossier : inscription, changement d'adresse, attestations diverses ;
- un soutien pour la gestion de votre Forem dossier en ligne ;
- des ateliers en lien avec les techniques de recherche d'emploi : Publier son CV sur le site du FOREM (« Mon Profil »), « Mieux préparer et organiser ma recherche d'emploi », « Réaliser une lettre de motivation attrayante », par exemple ;
- un espace documentaire avec des informations sur les techniques de recherche d'emploi, les tests du SELOR, la législation du travail, le travail à l'étranger, par exemple ;
- un espace technologique avec accès gratuit à Internet, imprimante et téléphone ;
- des rencontres organisées avec des partenaires comme MIRELUX (coaching vers l'emploi), l'ALE (Agence locale pour l'emploi), la Défense, par exemple ;
- des informations et conseils concernant les métiers, les aides à l'emploi, les formations ou encore, le marché de l'emploi.

Le service est accessible sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Maison de l'Emploi de Durbuy, Rue Petit Barvaux 2a, 6940 Barvaux, 086/34.95.80 [Maisondelemploi.durbuy@forem.be](mailto:Maisondelemploi.durbuy@forem.be) [Maisondelemploi.durbuy@forem.be](mailto:Maisondelemploi.durbuy@forem.be)